



Investir pour nos enfants, c'est construire l'avenir

Mandat 2026-33 : donner à chaque enfant un cadre pour bien grandir.

L'avenir de Chartrettes se joue aujourd'hui dans nos écoles, nos accueils périscolaires et notre capacité à accompagner les familles.

Le mandat 2026-2033 verra l'aboutissement du réaménagement du groupe scolaire des Tilleuls.

Cet investissement majeur confirme une priorité claire : offrir à nos enfants des équipements modernes, adaptés et durables.

Mais investir dans les murs ne suffit pas. Nous voulons un service public de l'enfance plus lisible, plus efficace et construit avec les familles.

Une gouvernance claire et partagée

Nous instaurerons un dialogue structuré avec les parents :

- Création d'un comité de parents associant des élus pour des temps d'échanges réguliers,
- Consultations sur les évolutions importantes de l'ensemble des parents.



Décider avec les familles, c'est renforcer la confiance et la cohérence.

Les 15 et 22 mars, rendez-vous aux urnes.



ENSEMBLE, CONTINUONS !

Simplifier l'organisation périscolaire

Les réservations et inscriptions doivent être plus simples et plus prévisibles. Nous engagerons une concertation pour :

- Clarifier les délais et règles de réservation,
- Mieux encadrer les absences et ajustements,
- Moderniser les outils numériques pour permettre des modifications plus souples et lisibles.

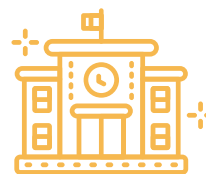
Notre objectif : faciliter la vie des familles tout en garantissant une organisation stable et soutenable pour les équipes municipales.

Sécuriser les accès et améliorer le quotidien

Les entrées et sorties d'école sont des moments sensibles. Nous agirons concrètement :

- Augmentation et amélioration du stationnement à proximité,
- Meilleure organisation des flux grâce à la dépose minute,
- Développement du stationnement vélo sécurisé.

Sécurité des enfants et qualité de vie doivent aller de pair.



Un service Enfance-Jeunesse exigeant

Un service de qualité repose sur quatre exigences :

- Une qualité éducative forte, structurée et cohérente,
- Une offre claire et lisible pour les familles,
- Une maîtrise rigoureuse des finances publiques,
- Le développement d'activités adaptées et la création de points d'accueil dédiés à la jeunesse, favorisant autonomie et engagement.

Petite enfance : recréer une offre locale

Nous mettrons en œuvre une Maison d'Assistantes Maternelles permettant jusqu'à 16 places d'accueil, en réhabilitant un bâtiment existant en nous appuyant sur des cofinancements auprès de la CAF et du Département.

Soutenir la petite enfance, c'est soutenir les jeunes familles et préparer l'avenir.



Pascal
Gros

Chef d'entreprise,
Maire sortant

Notre cap est clair : investir, organiser, sécuriser.

Faire de Chartrettes une commune qui assume pleinement ses responsabilités envers ses enfants.

ENSEMBLE, CONTINUONS !